

Privas le 28 janvier 2022

## **2022, une année pleine d'incertitudes pour le personnel départemental**

**« Une majorité qui s'active ! Mais pour quelle politique RH ? »**

Tel était le titre de notre tract en juillet dernier après l'élection surprise de la nouvelle majorité.

Les dernières actualités, les débats et polémiques de la fin 2021, sur le Département « au bord de la faillite », le trop de fonctionnaires ou les coupes budgétaires dans la prévention spécialisée, confirment nos interrogations sur les orientations et la politique de la majorité qui ont tardé à émerger.

Des services qui ne connaissent pas leurs élus référents, deux DGA rapidement « remerciés » sans attendre le recrutement des successeurs, en résumé une nouvelle équipe qui tarde à se mettre en place, telles sont les premières impressions qui se dégagent à l'automne, même si des élus ont visité les services de leur délégation respective.

Il faut attendre la lettre de cadrage du budget 2022 du 8 octobre pour connaître sous l'angle budgétaire, une esquisse de la nouvelle politique. Comme sous la précédente majorité, le 0% d'augmentation hors dépenses contraintes reste la règle, mais les mots sont forts pour planter le décor : « ...dégradation continue des finances départementales...2ème département le plus endetté de France de notre strate...8ème place des départements les plus endettés de France par habitant... ». La majorité départementale entend dégager des marges de manœuvre pour privilégier les investissements et réduire les dépenses de fonctionnement. Les directeurs sont invités à la « recherche effective de pistes d'économies et d'optimisation pour les exercices futurs » dans leur projet de budget.

C'est le 8 décembre que le président Amarane a réuni les directeurs et leurs adjoints en présence de Claudie Coste VP RH et de la nouvelle DGS, Marylène Mongalvy, pour présenter les grandes lignes et orientations de la majorité et tenant des propos rassurants sur les agents. Mais à propos des projets de budgets remontés des services pour le BP 2022, la DGS a tenu des propos fermes qui ont eu l'effet d'une douche froide après les propos bienveillants des élus. Les propositions des services qui ne suivent pas la lettre de cadrage, seront retournées aux directions et si besoin corrigées par la direction générale.

Donnant la parole aux cadres, ceux-ci ont fait remonté leurs préoccupations ou souligné les contradictions entre les propos rassurants du président sur le personnel et la politique budgétaire drastique qui se dessine avec l'abandon de projets et la réduction des effectifs qui se profilent. Aucune réponse n'a été apportée à ces inquiétudes.

Mais d'ores et déjà, un nouvel organigramme est prêt et devrait acter la suppression de plusieurs directions et de postes/an suite aux départs d'agents de la collectivité.

A présent, nos interrogations ont fait place depuis à des craintes, d'autant que le « trop de fonctionnaires » redevient un sujet de campagne de la présidentielle, mais pas uniquement après les propos tenus par le VP aux finances Marc-Antoine Quenette sur les effectifs des services départementaux le 4 décembre dans le Dauphiné libéré.

1000 agents départementaux est-il un objectif de la majorité ? Pour quelle politique ?

Organigramme des services départementaux, réduction des effectifs, tels seront des sujets brûlants des prochains comités techniques à venir. Là encore, la nouvelle majorité imprime ses marques en faisant le choix de n'accorder aucun siège à l'opposition dans les instances paritaires, ce qui était la règle depuis 2006. Olivier Amrane n'ayant pu se libérer pour présider le premier CT de sa mandature, nous souhaitons vivement sa présence lors du prochain CT pour qu'il expose, comme ses prédécesseurs, la politique de la majorité aux élus du CT.

Pour FO, il ne s'agit pas de prendre part aux débats politiques que nous laissons aux élus départementaux et nous nous plaçons sur le terrain de la défense des agents et de notre collectivité...L'expression syndicale se fera entendre lors du comité technique qui rendra un avis le 28 février 2022, auparavant deux réunions sur le sujet auront lieu au début du mois.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et attentes.

**SAVOIR ET COMPRENDRE, NOTRE ENGAGEMENT POUR VOUS.**

L'équipe FORCE OUVRIERE